



PATCHWORK

"**L**A CLAREE. Cette rivière coule au milieu de la vallée de Neuvache et dans celle des Prés, qui en est la prolongation. Elle peut avoir quatre lieues d'étendue; son nom lui vient de la clarté de ses eaux; elle se guée après la fonte des neiges..." (Montannel, 1777)

"Le col de l'Echelle de Plampinet conduit à la position de Malpas, d'où on domine la gare de Bardonnèche; on a fait jusqu'à la frontière une route stratégique qui permettra d'y porter du gros canon de Briançon." (Marga, 1881)

"Entre les chalets de Laval et les chalets de Fontcouverte, la vallée de Névache présente sur ces deux versants des bassins suspendus latéraux qui paraissent intéressants pour le ski." (Préfet des Hautes-Alpes, 1965)

"La vallée de la Clarée, ou de Névache, s'insère de façon très heureuse entre les stations de la vallée de la Guisane et de Montgenèvre. Elle présente une série de sites trop limités pour permettre une utilisation industrielle concentrée, mais suffisamment proches les uns des autres pour justifier leur aménagement dans des conditions semblables au Queyras." (P. Dijoat, 1970)

"C'est la fin de Névache sauf si on prend une mesure qui s'impose avec évidence du fait de l'enneigement de la vallée: développer le tourisme hivernal." (J.L. Tane, 1971)

"Oui à un parc de nature, à un hébergement touristique modéré, au ski hors piste et à l'alpinisme, au camping et au caravaning, enfin à un développement équilibré (agriculture, élevage, artisanat, tourisme) dont la population locale ait la maîtrise." (Les Amis de la Névachie, 1976)

"Cette vallée, paradis des touristes, providence des amateurs de ski de fond et de randonnée ne doit pas mourir. Nous n'avons pas la renommée des stations, nous sommes modestes, mais si vous honorez de votre visite notre village, vous seriez conquis et vous ne nous laisseriez pas sans défense, face au béton, au bitume et à la pollution." (E. Carles, 1977)

"Le développement économique de ces vallées, le maintien de la population sur place, ne peuvent être assurés qu'avec la prise en compte du ski alpin. Au niveau du site, je ne pense pas que la pose de quelques pylônes crée des problèmes, mais permette à ces populations de vivre d'une façon plus décente." (G. Pavési, 1984)

"Nous possédons une très forte population de secondaires. Ces personnes opposent un refus systématique à tout développement. Ce sont des personnes qui ne vivent qu'un ou deux mois par an chez nous, mais qui cependant se permettent d'entraver l'avenir des résidents principaux." (R. Monnet, 1984) ☐

LA MAITRISE DU DÉVELOPPEMENT EN CLARÉE

Antoine LAUGINIE

DEPUIS 1971 où la vocation touristique de la vallée a été affirmée par les politiques municipales des deux communes, le développement du tourisme n'a cessé d'être perçu comme le seul salut possible. Il n'y a pas eu depuis 1971 de remise en cause de cette affirmation. On retrouve là un sentiment commun à toutes les petites vallées de montagne: développer et maîtriser l'activité touristique est perçu comme le seul avenir possible face à la disparition de l'activité dominante traditionnelle, l'activité agricole.

Dans ce contexte, il est essentiel de bien connaître l'ampleur et l'aspect de la fréquentation touristique.

La population autour de laquelle se pense l'essentiel du développement est la population touristique hivernale. Chaque tenant d'un projet pour la vallée a adopté une image des souhaits des touristes et justifie par cette image la validité de son projet.

Dans ce contexte, il est frappant de constater qu'aucune étude "officielle" n'a cherché à préciser les traits dominants de la fréquentation touristique hivernale en Clarée. L'enquête réalisée durant l'hiver 84-85 avait pour but de fournir des données précises concernant les touristes en hiver, données quantitatives permettant de mieux savoir qui sont les touristes venant

en Clarée en hiver (âge, structure familiale, origine géographique...) et surtout données qualitatives afin de savoir ce que recherchent les touristes et de mesurer le degré d'adéquation entre les formes de la pratique touristique et ce que la vallée offre actuellement aux touristes.

LA POPULATION TOURISTIQUE

- une clientèle familiale: 60% des touristes viennent en famille avec des enfants et 85% de ces familles pratiquent leurs activités ensemble.

- un niveau social plutôt élevé: 30% des touristes sont cadres moyens et 30% cadres supérieurs, parmi eux une très forte proportion d'enseignants. Il y a un parallèle entre ce statut social et l'image touristique de la vallée. Le comportement des touristes face aux loisirs et à l'espace de la vallée correspond à un tourisme attaché surtout à des valeurs comme la beauté, le patrimoine culturel et humain, même s'il ne s'agit pas d'un tourisme "culturel", curieux de son lieu de vacances, mais plutôt d'une recherche d'un ressourcement dans un lieu préservé.

- L'importance du tourisme de passage: plus de 30% de séjours à la journée. Les touristes à la journée viennent essentiellement de Briançon et de Serre-Chevalier, beaucoup moins de Montgenèvre. Ils viennent pour changer de cadre une ou deux fois pendant leur séjour, très peu viennent presque tous les jours dans la vallée. Celle-ci représente pour les touristes un espace neuf très recherché et ils vont beaucoup plus à Névache que dans la basse vallée, à Val-des-Prés ou à La Vachette.

- De très faibles retombées économiques directes du tourisme: Les touristes séjournant dans la vallée y achètent largement (75% d'entre eux) leur pain; mais seuls 32% y achètent une part importante de l'alimentation générale. Il faut noter cependant que la demande des touristes en ce domaine est faible, puisque seulement 23% d'entre eux éprouvent un manque en équipement commercial. Mais près des 3/4 accepteraient d'acheter des produits de la ferme, action correspondant bien à l'image qu'ils ont de la vallée.

Par ailleurs, les skieurs viennent à 75% avec leur matériel.

- Si le ski est l'activité hivernale principale (plus de 75% des touristes citent le fond parmi leurs 3 activités principales, 25% le ski de randonnée et seuls 20% le ski de piste

qui n'est qu'une activité annexe pour les touristes en Clarée.

Il n'y a pas de polarisation excessive sur la pratique du ski, mais plutôt une forme de pratique douce, laissant du temps pour le repos et la promenade. Les touristes résidant en Clarée ne sortent jamais hors vallée (pour 93% d'entre eux) sauf pour aller skier dans les stations voisines et se suffisent dans la grande majorité des cas de l'espace de la vallée durant leur séjour.

On est donc en présence d'une population touristique résidente très différente de la clientèle des stations de sports d'hiver voisines.

- Une population d'habitues, fidèles à la vallée? La façon dont les touristes fréquentant la vallée ont connu la Clarée tend à faire croire à l'idée d'une population d'initiés: 53% des touristes sont venus pour la première fois en Clarée après avoir en-

L'essentiel des textes qui composent ce numéro de Transhumances est extrait du mémoire de maîtrise d'Antoine Lauginie, soutenu à l'Institut de Géographie Alpine en septembre 1985 et intitulé Les Problèmes de maîtrise du développement dans une petite vallée de montagne: la vallée de la Clarée.

tendu un proche en vanter les charmes; et 18% par hasard, c'est-à-dire grâce à la proximité de leur lieu de vacances actuel ou passé. Ceci vient surtout de l'absence de toute politique de promotion de la vallée: ainsi les seuls touristes à venir dans la vallée motivés par une publicité sont les clients du village de vacances de Vitrolles (publicité organisée par la mairie de Vitrolles) ou des centres-écoles de fond.

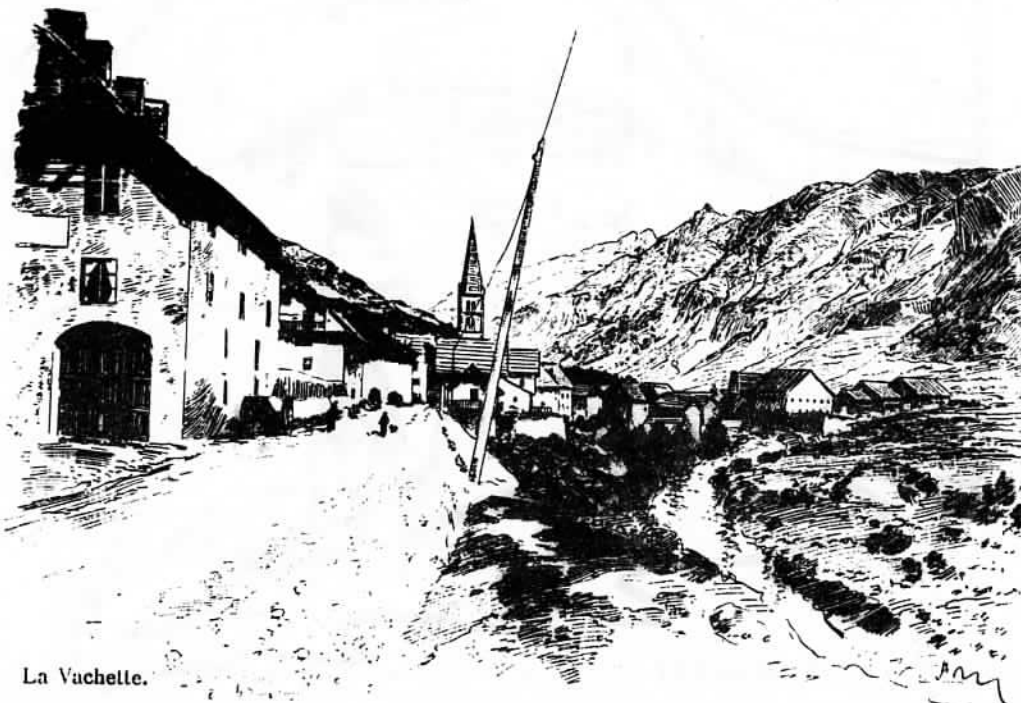
Près des 3/4 des touristes enquêtés étaient déjà venus dans la vallée; parmi eux, 70% la connaissent en été et 50% y viennent régulièrement en cette saison. Il y a donc un noyau de population très fidèle, passant le plus souvent, été comme hiver, ses vacances dans la vallée: il représente environ la moitié des touristes qui n'en sont pas à leur premier séjour dans la vallée.

- L'importance de la population touristique très fidèle s'explique en grande partie par l'importance de la fréquentation à la journée (de nombreux touristes séjournant dans le Briançonnais, viennent au moins une fois chaque hiver dans la vallée) et par le nombre de résidents secondaires (+ de 350 résidences secondaires en 1985).

La fidélité d'un très grand nombre de touristes qui ne sont pas des

skieurs acharnés, laisse entrevoir des motivations bien définies aux séjours en Clarée.

L'ESPACE PERÇU



La Vachette.

- Des séjours motivés. A la question sur les raisons du choix d'un lieu de séjour, trois réponses sont souvent associées dans l'esprit des touristes:

- l'aspect sauvage, préservé du milieu naturel;
- des équipements à destination touristique peu nombreux dans un espace de loisir simple et calme.
- une vie montagnarde encore présente.

Ces réponses montrent une recherche cohérente d'une part notable de la clientèle.

Ainsi la sensibilité de la population touristique par rapport à l'aspect humain de la vallée (la vie rurale, les villages, les chalets d'alpage en particulier) est forte. C'est cette raison qui favorise le choix d'un séjour dans la vallée sans le motiver en premier lieu.

Seuls 12% des touristes rattachent avant tout leur choix aux qualités du domaine de fond ou plus simplement au désir de skier. Mais on retrouve ici un schéma proche du précédent puisque 75% d'entre eux insistent parallèlement sur le milieu préservé de la vallée.

- Une image très homogène: "un lieu privilégié".

On a demandé aux touristes de donner les trois mots leur venant directement à l'esprit pour caractériser la vallée. 240 mots ont ainsi été obtenus. Si

l'on retient l'ensemble des mots, elle apparaît surtout comme:

- un espace riant, à échelle humaine, donc rassurant, familial, un espace attrayant (16,5% des mots).
- contre seulement 8% qui en font un espace répulsif, inquiétant.
- référence au calme, à la paix, au silence pour 23% des adjectifs.

C'est cet aspect qui est sous-jacent à travers l'ensemble des qualificatifs (17%) qui insistent sur l'unicité d'un tel endroit, le caractère exceptionnel et "en voie de disparition" d'une vallée sauvage comme celle-ci.

- Beaucoup d'adjectifs insistent sur l'aspect naturel et sauvage de la vallée et, par là, sur son "exceptionnelle" beauté.

- Si à peine 2% des mots cités se réfèrent au sport ou à la neige, il y a un rapport touristique à la vallée qui, bien évidemment, n'est pas du tout du domaine de la station de sports d'hiver... Même si l'on vient en Clarée essentiellement pour skier, comme le montre l'étude des activités des touristes, ce qui frappe le touriste et ce qu'il retient sont des éléments qui ne sont pas propres à l'hiver: le calme, le caractère sauvage...

- Un tourisme largement indifférent aux équipements touristiques de la vallée.

Le touriste en Clarée demande un



LE MIRAGE

espace naturel de qualité où il puisse se livrer à ses activités de loisir mais sans réclamer une infrastructure réelle. Toutes les carences en services ou en équipements ne sont pas relevées par le touriste. Il cherche en Clarée un espace "vide" où être tel qu'il a envie d'être en vacances.

La demande touristique s'exerce directement sur l'espace de la vallée et non sur les équipements qui lui seraient destinés. L'image touristique de la vallée est très marquée et les touristes vont avant tout à sa recherche.

Non seulement le touriste en Clarée est indépendant par rapport au milieu humain et économique (près de 80% des touristes estiment ne pas connaître la vie "quotidienne" de la vallée et très peu le regrettent), ce qui est le trait général de tout tourisme, mais surtout il se situe de façon indépendante vis-à-vis des infrastructures ou équipements qui lui sont destinés.

L'ambiguïté de son comportement réside dans cette forme de non-demande. Parallèlement à celle-ci, le touriste exige et utilise toujours plus de pistes de fond, il pousse par sa présence même à un équipement touristique plus important.

Le "rien", si souvent répondu à la question: "De quoi avez-vous à vous plaindre lors de vos séjours dans la vallée?", affirme plus qu'une simple

satisfaction, l'absence d'exigences conscientes. C'est un état originel de la vallée qui fascine le touriste.

C'est par là qu'il existe un réel avenir touristique pour la vallée. Le développement touristique doit être mené de façon suffisamment habile pour exploiter l'image de la vallée sans la bouleverser. Le touriste en Clarée, s'il ne demande objectivement que très peu d'infrastructures, a montré qu'il utilise volontiers des formules d'accueil adaptées à son attente (comme en témoigne la fréquentation enthousiaste et la clientèle fidèle des centres de fond et le succès des pistes de fond qui, dès qu'elles ont été tracées, ont drainé une importante clientèle briançonnaise.

- L'opinion des touristes quant à l'avenir de la vallée est bien en accord avec l'image qu'ils s'en font. 60% d'entre eux sont pour un développement d'un tourisme diffus conservant et s'appuyant sur les caractères actuels de la vallée: espace sauvage et préservé.

S'appuyant sur cette même image, 22% sont pour que l'on conserve la vallée telle qu'elle est, sans réaliser aucun équipement supplémentaire. Ces deux opinions totalisant 82% des réponses rejoignent la satisfaction ou plutôt l'indifférence des touristes quant à l'équipement en services, en structure

d'accueil ou de loisir dans la vallée.

Le touriste en Clarée est un touriste fondamentalement satisfait car ce qu'il attend de la vallée est avant tout son état naturel et humain "ancestral".

Il n'est donc pas étonnant qu'un avenir centré sur le développement du ski de piste n'attire que très peu; de même que l'élaboration d'une alternative au tourisme, les touristes n'imaginant pas, en général, que l'on puisse "survivre" ici autrement que par des activités d'accueil (d'où 6 et 10% des réponses respectivement).

En résumé, la perception de la vallée par les touristes paraît former un ensemble cohérent qui s'articule autour des mêmes notions de tranquillité, d'espace de ressourcement, de milieu naturel et humain préservé et privilégié. La présence touristique en Clarée correspond pour une très large part à la recherche d'une image bien définie.

UNE PRATIQUE DÉSÉQUILIBRÉE

La fréquentation touristique actuelle s'exerce dans des conditions et se-

lon des formes qui sont loin d'engendrer une pratique idéale de l'espace.

On a proposé aux touristes enquêtés une liste de quinze lieux afin qu'ils répondent s'ils les connaissaient sans y être jamais allés, s'ils s'y étaient rendus ou si ces lieux leur étaient inconnus. On a choisi deux villages en basse vallée afin de juger de la polarisation des touristes sur Névache: Le Rosier (hameau à 1km de Val-des-Prés, lieu du camping municipal) et Plampinet.

En dehors des touristes y résidant et des fondeurs des pistes de Val-des-Prés ou de Plampinet, les touristes ne font que passer à travers les villages en direction de Névache. L'hivernant s'arrête beaucoup moins que l'estivant pour se promener ou visiter; en revanche, plus de 90% de ceux qui étaient venus souvent en été se sont arrêtés en ces lieux. En hiver, les touristes se rendent directement sur les lieux de leur activité principale: le fond pour plus de la moitié d'entre eux. Il y a donc une mauvaise diffusion du tourisme en hiver vers les points bas de la vallée.

La connaissance de l'ensemble de la vallée est pauvre chez la majorité des touristes. Il y a un manque d'information sur la variété et l'intérêt des lieux offerts par la haute vallée. La pratique de la haute vallée n'est im-

portante que sur l'itinéraire de Ville Haute aux Drayères en passant par Font couverte; les autres lieux ne sont que peu fréquentés, bien qu'ils soient sur des itinéraires classiques de randonnées estivales et hivernales comme les refuges du Ricou et du Chardonnet.

En été, les promeneurs se concentrent surtout sur les bords de la Clarée ou tout au fond de la vallée (parking de Laval), comme en témoignent des comptages réalisés sur les "parkings" de la haute vallée en juillet 85. Ils mettent en évidence deux lieux de concentration de la fréquentation:

- Fontcouverte: environ 120 voitures (soit 350 à 450 personnes) s'ajoutent à la forte concentration de campeurs semi-sauvages (300 à 400 personnes);

- Laval: à l'extrémité de la route on y rencontre la plus forte concentration de voitures de toute la vallée (environ 150 véhicules soit environ 450 personnes). En dehors de ces deux pôles de fréquentation, aucun lieu ne concentre, en haute vallée, plus de 10 véhicules. Au total, en dehors de Fontcouverte et de Laval, il y a environ 50 à 60 véhicules garés, en été, entre Ville Haute et l'extrémité de la route soit seulement 150 à 160 personnes se promenant à la journée sur le reste de l'espace de la haute vallée. La concentration de flux touristiques sur quel-

ques itinéraires est disproportionnée lorsque l'on regarde le potentiel énorme de la vallée en sentiers de randonnée, été comme hiver.

Il y a un nécessaire effort d'information, auprès des touristes, à réaliser ainsi qu'un travail d'entretien, de création de sentiers. La fréquentation du Refuge des Drayères peut témoigner en faveur de projets visant à créer une chaîne de refuges autour du Mont Thabor pour mieux répartir et favoriser la fréquentation des différents espaces montagnards proches de la vallée. Avec 2900 nuitées entre le 1er juin et le 30 septembre (soit 25 personnes par nuit pour 30 places), le refuge des Drayères fait 10 fois plus que le Chardonnet dont la capacité ne lui inférieure que d'1/3.

COMBIEN ?

- Combien de touristes en Clarée ? A Névache, une fréquentation intense mais la part des touristes à la journée est trop importante.

- En été: environ 800 campeurs (évaluation sur le terrain, été 85); autres hébergements, 900 personnes; touristes à la journée, 1200 à 1500 (comptages sur parkings).

Globalement, on peut évaluer à environ 3000 le nombre des touristes par jour sur le territoire de Névache, soit plus de 14 fois la population permanente, mais près de la moitié est due à un tourisme de passage qui n'apporte que très peu de retombées économiques.

- En hiver: 600 personnes résidentes plus une cinquantaine chez des parents ou amis; les touristes à la journée: durant l'hiver 84-85 on a recensé au mieux une quarantaine de véhicules à la journée et certains jours à peine une dizaine. Cet hiver-là a été particulièrement mauvais (temps, enneigement et le nombre de touristes à la journée a été très inférieur à la normale selon les habitants et les professionnels locaux.

Ces chiffres traduisent malgré tout une fréquentation hivernale encore réduite et très inférieure à l'estivale, et surtout une très grande irrégularité interannuelle de cette fréquentation qui rend incertain et fragile un développement centré sur le tourisme hivernal, souhaité actuellement par les maires.

A Val-des-Prés: sa situation géographique rend particulière sa fréquentation touristique à la journée, réduite en été car les touristes préfèrent se diriger vers Névache et la haute vallée. En hiver, cette même situation donne à la clientèle des stations proches un

bon domaine skiable très accessible.

En été, la présence du camping municipal qui regroupe souvent plus de 600 personnes simultanément et celle du camping des Alberts, à l'entrée de la vallée sur la commune de Montgenèvre, (plus de 600 personnes/jour également) entraînent une fréquentation estivale importante. On peut évaluer à 1200 les personnes séjournant en été à Val-des-Prés contre seulement 600 l'hiver.

Croissance et fragilité: Après une forte croissance de la fréquentation de 1975 à 1981, parallèlement au développement du ski de fond à Névache à partir de 1972, on note un net ralentissement depuis la saison 1981-82. L'année 1984 particulièrement mauvaise reflète-t-elle une baisse brutale de la fréquentation qui va maintenant se stabiliser à un niveau bas? Tous comme la fréquentation du refuge des Drayères qui passe de 3900 nuitées à 2780 en 1984.

Les gérants des hébergements confirment cette évolution: les petites structures d'hébergement sont les plus sensibles à une baisse de la fréquentation; l'année 1981 est d'une façon générale l'année charnière de cette évolution; la part toujours très élevée du tourisme de passage diminue encore les retombées économiques du tourisme.

LIVRES

Les écrits sur la Clarée n'ont guère augmenté depuis le numéro 13 de Transhumances (1er trimestre 1982) qui en faisait le tour. Citons deux études et une réédition:

- Alexandrine Brès, Mission d'étude de mise en valeur de la vallée de la Clarée au-dessus de Névache, Délégation régionale à l'architecture et à l'environnement, 1982.

- Yves Larue, Développement/Aménagement en pays de haute montagne. Propositions d'équipement touristique intercommunal (étude de cas: Cervières), mémoire de fin d'études, Ecole d'architecture de Marseille-Luminy, 1985 (Ce travail fait le point sur les projets intercommunaux dans la perspective du contrat station-vallée et contient notamment des entretiens avec les maires de Val-des-Prés et Névache).

- Henri Rostolland, Névache et la vallée de la Clarée, Gap, 1930. Réédition Jeanne Laffite, Marseille, 1983) (Ce livre malgré son âge et ses lacunes reste la source principale des auteurs de pseudo guides touristiques qui le pillent allègrement).

LES COMMUNES ET LE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

LE tourisme en Clarée est largement développé et surtout il présente des traits bien définis qui correspondent à des potentialités très importantes.

Depuis 1971, les communes ont affirmé leur volonté de fonder leur développement sur l'activité touristique. Dans quelle mesure ont-elles réussi à mettre en oeuvre et à orienter ce développement? La mise en place d'un tel aménagement correspond-il à une action volontaire bien maîtrisée ou traduit-il seulement une évolution subie par les municipalités et la population locale?

Quels ont été les éléments moteurs dans la mise en place des hébergements touristiques et des équipements de loisir dans la vallée? Y a-t-il eu aboutissement de projets marquant une volonté communale de prendre en charge son avenir? Y a-t-il eu des projets, réalisés ou non, portés par des groupes locaux minoritaires ou des initiatives privées, émanant de la population locale ancienne ou nouvelle et des projets d'investisseurs extérieurs?

CAMPINGS

A Val-des-Prés, sa création en 71 et l'effort important d'équipement depuis

83 sont la marque la plus évidente de la volonté communale de maîtriser, dans la mesure de ses moyens, le développement touristique sur son territoire et d'en tirer des ressources. Le projet est ancien, il apparaît à l'ordre du jour du conseil municipal dès juillet 65. La commune dispose d'un terrain communal d'un seul tenant, suffisamment vaste, à l'Isle du Rosier. C'est un ancien lieu de camping sauvage; sa création vise à résorber cette forme de camping qui, en 71, fait l'objet de nombreuses plaintes surtout de la part des agriculteurs.

Il ouvre en juillet 72, mais, surfréquanté, son équipement est inadéquat. Il faudra près de 14 ans pour arriver à un état "achevé" (sanitaire, bâtiment d'accueil) ce qui témoigne des difficultés rencontrées par les petites communes aux faibles capacités d'auto-financement. Le camping municipal a fait disparaître le camping sauvage mais c'est surtout une source de revenu pour la commune, sa gestion concédée depuis l'été 84 lui assure un revenu ferme, en croissance (100.000 F pour l'été 85).

Camping et gîtes communaux entrent pour une part importante dans les recettes communales (200.000 F en 85). Ces ressources permettent à la commune de disposer d'un fond d'autofinancement. Mais elle reste à la merci d'un

"coup dur", ce qui lui ôte la possibilité d'avoir une réelle politique suivie. Enfin, le camping participe largement au développement de la fréquentation touristique de Val-des-Prés, en fixant sur le territoire communal une part plus importante de touristes.

A Névache, le problème du camping n'est toujours pas résolu. Névache ne possède pas de terrain communal d'une superficie suffisante pour y organiser un camping; et l'échec de tout effort pour réunir des terrains privés, afin de mettre en place un équipement public, a conduit la commune à créer en 74 une association (regroupant les propriétaires de terrains campés) dont le but est de réglementer et d'organiser le camping sauvage.

Le camping est complètement libre jusqu'en 72 où est mise en place une redevance de camping, mais le camping sauvage reste autorisé. Cette solution intermédiaire est préférée à la création d'un camping organisé, sous prétexte que les touristes préfèrent le camping sauvage. En 85, le camping fonctionne toujours sur le même schéma de base, auquel s'est ajoutée une volonté de mieux le contrôler: 8 zones de camping semi-sauvage ont été déterminées sur des terrains privés et communaux, s'étendant sur 22 ha. A part une qui sera équipée en sanitaires pour l'été 86, aucune de ces zones ne comporte

d'équipements.

Cette dispersion contrôlée du camping en quelques lieux non équipés ne fait qu'accentuer la saturation de l'espace et les effets écologiques et sociaux négatifs. Cette solution qui vise à protéger les propriétaires est inadaptée à l'intensité de la fréquentation touristique. Elle ne rapporte rien à la commune (la redevance de camping ne couvre que le coût du ramassage des ordures). Il y a nécessité de créer un camping mais si les deux dernières municipalités en ont prévu, durant leur mandat, la réalisation, aucun projet n'a pu aboutir faute d'un consensus avec les propriétaires.

LOTISSEMENTS

- Lotissement communal ou promoteur privé

Le premier projet du Roubion de Névache apparaît dès 72 et se heurte aux deux problèmes majeurs de la commune: le morcellement de la propriété et le financement. Finalement le hameau est confié à un promoteur privé, afin de rééquilibrer les finances communales et inauguré en 1980. La commune en effet achète les terres aux particuliers et les revend au promoteur. Avec la perte du contrôle communal sur le lotissement, le projet s'enlise dès 84:

faible fréquentation, commerces fermés. Ce qui devait être un hameau à part entière du village de Névache n'est en fait qu'un village de vacances en mal d'animations. La greffe a échoué.

Un projet de gîtes communaux, moins ambitieux, éprouve les mêmes difficultés financières de concrétisation et reste inachevé depuis 15 ans.

En 1985, l'Office départemental d'HLM a construit en ossature bois 9 logements en extension du hameau de Sallé. Huit d'entre eux étaient occupés au printemps 86. Ceci pour ne pas perdre de vue que l'accroissement et le rajeunissement de la population sont largement tributaires des possibilités pour les jeunes restés ou venus au pays de se loger.

A Val-des-Prés, les seules interventions extérieures ont été une trentaine d'appartements et studios, réalisés entre 75 et 80, en trois programmes, dont l'un, le plus ambitieux, situé au bord de la rivière, ne sera réalisé qu'à moitié. En 83, un programme HLM de 30 logements dont les travaux allaient débiter est brutalement refusé pour des raisons à la fois techniques et de plus ou moins haute politique.

La structure hôtelière est inadaptée aux demandes de la clientèle: un hôtel vétuste et une pension de famille, soit moins de 20 chambres à eux deux. Un gîte d'étape sera ouvert en 86 à La

Vachette (19 places). La commune a racheté l'hôtel "Les Arcades", restauré et loué à l'U.C.P.A. (80 stagiaires) pour 30 ans, il sera à sa disposition une fois ce bail écoulé.

Ces réalisations ne représentent qu'une part minime de la capacité d'accueil. Les structures d'hébergement touristiques privées sont largement dominantes dans la vallée.

HEBERGEMENT

- Population locale et hébergement

A Val-des-Prés le marché locatif est dominé par les habitants de la commune et en 1984 on peut évaluer à 55 le nombre de logements loués aux touristes. 65% appartiennent à des résidents permanents.

A Névache on compte environ 110 meublés en location touristique et là aussi il n'y a pas d'emprise extérieure marquée à l'exception des 46 logements du Roubion.

Mis à part les meublés, les hébergements touristiques créés à Névache par la population locale présentent deux aspects très différents qui traduisent l'émergence de la nouvelle population venue s'installer à partir de 1972.

Une structure hôtelière vieillie et inadaptée à la fréquentation actuelle existe depuis l'entre-deux-guerres mais n'a jamais été relayée par

des investissements d'origine extérieure. Sa disparition prochaine, acceptée avec fatalisme, traduit la faible participation de l'ancienne population névachaise au développement touristique.

Le mode de développement de la Clartée ne motive pas les investisseurs classiques du tourisme en montagne. ceux-ci, qui ont pour objectif de base de tirer d'abord un profit financier de leurs réalisations sont mal adaptés à un tourisme de type diffus privilégiant des valeurs "gratuites" telles le silence et l'air pur. En revanche, il est un "milieu" propice à l'éclosion de projets mettant en avant la recherche d'une qualité de vie pour leurs créateurs et la mise en place de relations touristiques différentes, plus humaines et personnalisées.

EQUIPEMENTS

- Les équipements d'accueil mis en place par les "néo-névachais". A partir de 1972, l'installation d'une population nouvelle, animée de projets personnels bien définis, s'appuyant sur le ski de fond, va renouveler le mode traditionnel d'accueil touristique. Les points de vue de ces "néo-névachais" coïncident assez largement avec ceux de la population touristique. Leur recherche personnelle, à travers une

installation permanente à Névache, ressemble à la recherche saisonnière de nombreux touristes. Centres de fond, gîtes d'étape trouvent leurs origines dans des démarches individuelles. Ils sont importants, non par leurs capacités d'accueil, mais par le rôle qu'ils ont joué dans le façonnement de l'image de Névache et dans le développement d'une forme de tourisme doux. Absents de la commune de Val-des-Prés, ils symbolisent la différence entre ces deux espaces.

Ces créations se font sans support extérieur, elles sont à taille familiale et d'une façon générale, ne cherchent pas à s'agrandir mais restent économiquement fragiles, surtout face à l'irrégularité de la fréquentation. Leurs gérants doivent diversifier le plus possible les produits qu'ils proposent et sont souvent contraints d'exercer une activité saisonnière d'appoint.

- Les structures d'accueil en Clartée sont déséquilibrées et reflètent un développement touristique faible et encore très peu maîtrisé. Peut-on parler d'un véritable équipement touristique lorsque dominent les résidences secondaires? Elles représentent 55% de la capacité d'accueil à Névache (220 en 1985 contre 86 en 1962) et 48% à Val-des-Prés (155 résidences secondaires en 1985; + 88% en 10 ans). □

L'AGRICULTURE

EN 1985, parmi les exploitants agricoles de la vallée, seuls trois ou quatre ont encore devant eux un véritable avenir agricole. Toutes ces exploitations sauf une à Val-des-Prés et une à Névache sont pluriactives. Sauf à de très rares exceptions, cette pluriactivité ne motive pas un développement agricole, s'agissant d'exploitants âgés qui ne réinvestissent pas les revenus de leur activité complémentaire dans l'exploitation. Il en va ainsi des nombreux éleveurs qui possèdent des troupeaux de moins de 20 bêtes.

L'absence de succession assurée est générale et l'âge des agriculteurs laisse entrevoir une disparition prochaine de la majorité des exploitations encore recensées comme "agricoles" en 1980. Cette année-là, selon le RGA, 9 chefs d'exploitation à Névache sur 14 et 7 à Val-des-Prés sur 14 ont plus de 54 ans. Il n'y a pas d'effort de modernisation des exploitations comme en témoignent les permis de construire: à Névache, il n'y a eu depuis 10 ans que deux réalisations notables, une chèvrerie en 1985 et une nouvelle bergerie. Malgré l'installation en 1980 d'un jeune couple sur la commune de Névache le contexte actuel est celui d'une disparition à court terme de l'agriculture.

Quelles sont les possibilités d'un renouveau agricole? Il faut distinguer

les possibilités offertes par l'espace de la vallée (potentialités agricoles permettant ou non la viabilité d'un nombre suffisant d'exploitations), des possibilités d'installation dans le contexte économique, social et politique. Selon une étude d'un agronome en 1975, Névache pouvait accueillir 1240 ovins et 185 bovins. Actuellement les ovins ne représentent que 25% de cette capacité.

Les liens de complémentarité entre une agriculture en difficulté et un développement centré sur le tourisme ne sont que très peu exploités. Les agriculteurs n'ont pas participé au développement touristique et, de ce fait, ils sont indifférents à l'intensité de la fréquentation. Une seule exploitation a pour objectif la vente aux touristes durant l'été.

L'INSTALLATION DES JEUNES

L'installation demande une impressionnante somme d'efforts. Il est très difficile d'acquérir des terres pour un usage agricole et le morcellement des terrains rend encore plus difficile l'achat d'un ensemble homogène de parcelles. La location est donc la seule possibilité. Elle s'effectue au-

près d'un très grand nombre de propriétaires. A Plampinet les 20 ha de prés de fauche nécessaires à la chèvrerie sont loués auprès de plus de 100 propriétaires, tous résidents extérieurs.

Cette précarité de la situation foncière est d'autant plus grave qu'elle contribue à freiner la volonté d'équipement et d'investissement. Or, les investissements sont très lourds: ils impliquent un endettement de longue durée. Le problème de la jouissance des terres pour un usage agricole est beaucoup plus crucial que celui du morcellement.

L'éloignement des centres de décision agricole, la "vocation touristique" du Briançonnais et l'absence d'une politique locale de soutien ont contribué à l'apathie et au sentiment d'abandon des agriculteurs.

A Névache, les agriculteurs représentent encore une force au sein du conseil municipal mais il s'agit essentiellement de pluriactifs. Leur action n'est donc pas motrice d'un développement agricole mais au contraire est conservatrice.

A Val-des-Prés, la part des agriculteurs au conseil municipal est très réduite. Depuis 1977, ils ne représentent plus une des tendances majeures de la vie politique locale.

QUEL SOUTIEN?

Avant 1971, la prise en compte de l'agriculture est sensible dans les délibérations des conseils municipaux. A Val-des-Prés, de 1959 à 1971, le maire est un éleveur moderniste. Son action en faveur de l'agriculture est notable: ainsi des tentatives de re-membrement comme en 1968 afin de protéger l'agriculture du développement des résidences secondaires. Mais cette action est limitée par l'opposition entre agriculteurs modernistes et petits exploitants salariés. Durant la même période à Névache les agriculteurs sont très présents dans la vie politique locale mais l'action des municipalités se résume à la gestion des affaires courantes.

A partir de 1971, le tourisme va complètement prendre le pas sur une activité agricole considérée comme moribonde: aucun des nombreux projets lancés à Névache entre 1971 et 1977 ne s'intéresse à l'agriculture. Le problème du morcellement et la nécessité de se doter d'une réserve foncière, ne sont pas compris par la commune de Névache par rapport à l'agriculture mais pour permettre un développement touristique.

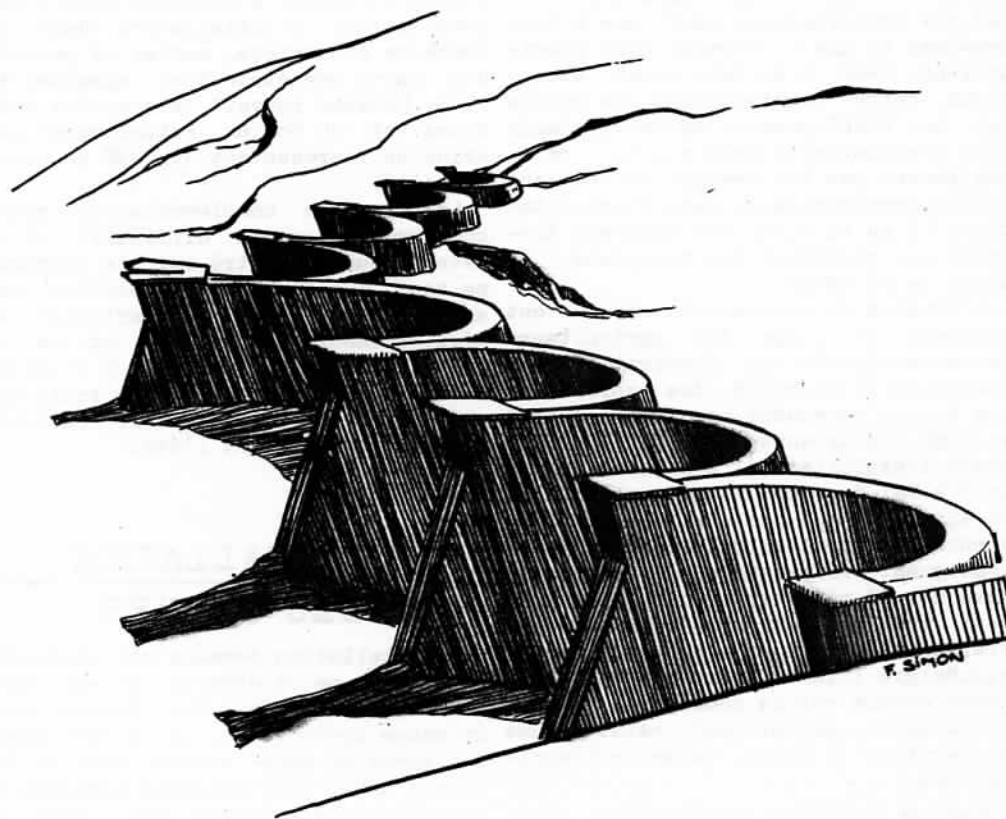
D'une façon générale, les Plans d'Occupation des Sols n'ont pas été le lieu d'une concertation réussie entre les différents partis intéressés. Et s'ils sont favorables à l'activité agricole, ce n'est que parce qu'ils accordent la priorité à la protection du site de la vallée. L'agriculture est considérée en 1984 par le maire de Névache comme "en disparition inexorable". Celui de Val-des-Prés est également pessimiste, même s'il est à l'origine de la création avec la DDA d'un Groupement Pastoral qui comprend 13 des 14 éleveurs de la commune, mais qui s'est heurté en 1985 à l'indifférence de la majorité d'entre eux. D'une manière générale, le peu de solidarité entre agriculteurs freine tout projet de développement.

Le fossé est très large entre le mode de travail et les buts poursuivis par les petits agriculteurs pluriactifs et ceux des quelques agriculteurs qui cherchent réellement à vivre de leur exploitation. La faiblesse du nombre d'agriculteurs rend d'autant plus difficile toute tentative de renouveau. A-t-on atteint un seuil de désertification agricole rendant vaine toute volonté de renaissance? Ainsi, deux agriculteurs seulement ont à Névache de réels objectifs. Au point où elle en est arrivée, l'agriculture ne peut se sauver seule. L'alternative à

un développement exclusivement touristique demanderait un réel effort municipal. Des communes ont montré l'exemple en achetant des terres et en les redistribuant en location aux agriculteurs.

En 1982 un Groupement de Développement agricole s'est mis en place dans le Briançonnais. Il est actuellement la seule structure représentative d'un nouveau dynamisme d'une partie de l'agriculture locale. Les deux agriculteurs névachais dont la vocation est la plus affirmée y ont adhéré. Mais aujourd'hui, le problème de base reste: qui serait prêt à fournir un très important effort pour vivre de l'agriculture en Clarée si aucun soutien de grande envergure ne se met en place ?

□



MICRO-CENTRALES LES FINANCES COMMUNALES

INSTALLER des micro-centrales hydro-électriques est un bon moyen pour les communes de se procurer des ressources. De plus c'est un équipement "neutre", ni touristique ni industriel, ni polluant ni politique, qui a toutes les chances de faire l'unanimité de la population... s'il ne touche pas au foncier.

Névache a entrepris de construire sur le torrent de la Vallée Etroite une installation de ce type, d'une puissance de 2150 kW, fournissant 8 millions de kWh en année moyenne. Une société privée réalise les travaux et la commune reçoit, en plus de la taxe professionnelle et foncière, une participation de 10% aux ventes. Val-des-Prés a aussi un projet en coopération avec Briançon.

Les études d'impacts, alignements de chiffres plus ou moins approximatifs, et donc documents rébarbatifs, recèlent parfois une perle en voulant être exhaustifs. Voici la faune inventoriée en Vallée Etroite, en plus des troupeaux: "Dans l'environnement immédiat, le long du torrent, nous avons remarqué la présence de petits rongeurs genre mulots, de fourmis noires, de quelques oiseaux genre passereaux, et dans le grand environnement au-dessus de 1800m la présence de marmottes." Elles en rient encore.

DANS quelles mesures le problème financier freine-t-il la maîtrise du développement local et dans quelle mesure des solutions ont-elles été trouvées permettant une plus large autonomie financière? L'analyse des finances communales reflète le degré de vitalité économique, les tendances majeures de la politique locale et l'importance des initiatives et de la volonté d'intervention des municipalités. Cela constitue un très bon indice de la capacité d'une commune à prendre en charge son avenir.

La charge fiscale locale est très lourde à Névache (près de 3 fois plus qu'à Val-des-Prés) et surtout elle est en hausse très forte et rapide (1041F/habitant en 1982 et 1620 en 84). Cette situation ne traduit pas une volonté politique d'intervention puisque investissements et projets d'aménagement communaux sont plus rares à Névache qu'à Val-des-Prés. La hausse excessive des impôts locaux prouve une situation économique non maîtrisée. La commune de Névache se heurte à un manque de ressources propres qui la met au pied du mur: les impôts locaux directs ne peuvent plus pallier l'insuffisance des ressources et plafonnent aujourd'hui à un niveau beaucoup trop élevé. Au contraire, à Val-des-Prés ils participent beaucoup moins à l'effort d'équilibre du budget.

L'étude des impôts locaux fait apparaître l'un des éléments essentiels pour la maîtrise du développement: où trouver les ressources communales propres permettant une part d'autofinancement des projets?

A Névache, des recettes de fonctionnement très instables traduisent la faiblesse des ressources propres. En 1976, 50% seulement des prévisions de recettes ont été réalisées. Ces ressources dépendent des revenus des coupes de bois qui sont très aléatoires, ainsi 0 franc de recette en 1976 contre 38.000 prévus; de la location des alpages communaux, 75.000 F/an environ; des recettes de pistes de ski alpin; des revenus du camping semi-sauvage qui n'apporte que très peu de retombées à la commune (la moitié des taxes revient aux propriétaires des terrains, l'autre moitié est utilisée à l'enlèvement des ordures); ainsi, 2.000F seulement sur 97.000F de taxes encaissées sont revenues à la commune en 1983. Névache manque, au contraire de Val-des-Prés, de revenus locaux stables (camping municipal, gîtes communaux...)

Les contributions directes sont très importantes pour compenser cette situation. Dans ces conditions les investissements engagés se limitent surtout aux investissements obligés (entretien et amélioration des équipements actuels).

els).

Les projets d'investissements productifs existent mais n'ont que très peu été mis en oeuvre. En 1976, alors que les problèmes financiers sont critiques, 17% du programme d'investissement est réalisé et en 1983, alors que l'équilibre financier est revenu, seuls 46% des dépenses prévues au budget sont engagées. Les dépenses non engagées concernent des projets pourtant fondamentaux pour la maîtrise du développement: l'aménagement des lieux de camping; l'acquisition de terrains (1983: 296.000 F d'investissements prévus dont 1,8% réalisés).

L'effort financier consenti pour l'entretien du territoire communal et l'amélioration des conditions de vie des habitants (adduction d'eau par exemple) oblitère l'éventuelle réalisation de projets d'équipements porteurs d'avenir.

La part d'autofinancement communal dans les programmes d'investissement reste très faible. En 1983, sur 880.000F d'investissement, moins de 30.000 F ont été réalisés. Névache cherche les moyens de son autonomie financière, notamment par des projets de micro-centrales hydro-électriques.

Le recours à l'emprunt et à l'endettement est très faible: de 1972 à 1976, la commune a accepté un endettement important pour mettre en oeuvre des

LA MAITRISE DU FONCIER

équipements lourds compte tenu de sa taille: dette multipliée par 3 en 1976; achat des terrains du Roubion. Les deux municipalités suivantes ont mené un effort d'austérité pour résorber la dette. Parallèlement, cet épisode a réveillé la "peur" de l'emprunt et de l'endettement et a conduit au retour à une politique financière où peu de moyens et peu de dépenses cohabitent. Cette politique financière prudente, si elle a permis de rééquilibrer en 1983 un budget très largement déficitaire en 1976, ne motive pas une politique de développement.

Si on retrouve des traits communs avec Névache, en particulier la fragilité d'ensemble, la situation financière de Val-des-Prés paraît beaucoup plus saine et surtout mieux contrôlée. La part des frais de personnel dans les dépenses de fonctionnement est beaucoup plus raisonnable (31% en 1983 contre 45% à Névache). Une meilleure maîtrise des investissements est permise par une capacité d'autofinancement supérieure. Des réalisations sont ainsi financées en partie par la commune, les travaux du camping par exemple. Ce financement communal participe à des projets ponctuels en s'ajoutant aux subventions. La croissance des dépenses d'investissement marque un effort communal de développement: de 1982 à 1983 elles ont été multipliées par

plus de 2, tandis qu'à Névache, elles diminuaient de 30%. Pourtant, si le budget de Val-des-Prés est plus équilibré et repose sur des bases plus saines que celui de Névache, l'utilisation des finances locales pour motiver un développement est encore faible.

TRANSHUMANES

N° 13, 1er trimestre 1982: Vues d'une vallée, La Clarée: élevage, alpages, forêts, artisanat; La route, un objet de désir; Champ de tir; Projets touristiques; Le pouvoir local; Bibliographie de la Clarée.

N° 15, 3ème trimestre 1982: Montagnards et montagnes; La montagne, un no man's land esthétique? entretien avec Jean Bocognano, directeur de la revue Passage; Les cascades de glace et les nouveaux grimpeurs; Contrebandiers et espions en montagne; Fantôme: librairie à Chamonix. L'agriculture traditionnelle à Val-des-Prés. Notes de lectures (B. Waller, Vallée suspendue; Cla Biert, Une jeunesse en Engadine). □

A Névache, plus que les terrains les biens immobiliers sont d'abord entre les mains de propriétaires extérieurs non originaires de la vallée. Ils sont 46% de l'ensemble. 80% des propriétaires d'immeubles ne résident pas sur la commune. Le territoire communal de Névache apparaît comme très convoité.

La haute vallée est le secteur le plus recherché. 70% des propriétaires de chalets y sont des résidents extérieurs non originaires. L'essentiel de la pression touristique est le long de la route qui va de Névache à Laval: chaque groupe de chalets comporte près de 75% de chalets reconstruits ou neufs contre 25% dès que l'on s'écarte de la route.

Ce sont les propriétaires particuliers qui, sur le territoire de Névache, possèdent presque tout l'espace utile de la commune. Les zones aménageables, celles du fond de la vallée et des replats en haute vallée sont possédées par ces propriétaires sous forme de parcelles très morcelées. La commune ne possède pas de terrains de superficie suffisante et situés dans la zone utile de la vallée pour réaliser des équipements. En l'absence d'un consensus local, cette situation est pour elle un handicap sérieux à la maîtrise de son développement.

A Val-des-Prés, la pression touristique est moindre et le problème foncier moins critique. "Seuls" 57% des propriétaires d'immeubles en 84 sont des résidents extérieurs. Il n'y a pas à Val-des-Prés d'emprise extérieure sur les chalets d'alpage. Plus on s'approche de Briançon (à La Vachette) et plus il y a équilibre entre propriétaires extérieurs et propriétaires résidents.

La vallée n'est pas seule face à son avenir. Elle est largement sous l'emprise des projets de développement des grosses communes touristiques proches. Plus directement encore son espace est convoité par les stations dont les domaines s'étendent jusqu'aux limites du bassin-versant de la Clarée. Appréhender l'avenir de la vallée, c'est donc aujourd'hui largement le comprendre dans ses relations avec les visées et projets des communes voisines. D'autant plus que Briançon, Cervières, Montgenèvre et les deux communes de la vallée se sont associées dans un syndicat intercommunal pour mettre en oeuvre un contrat station-vallée. □

LE CONTRAT STATION-VALLÉE

LES contrats station-vallée sont des plans de développement inter-communaux qui visent au développement cohérent d'une vallée ou d'un massif dont le pôle économique est ou sera une station de sports d'hiver. Ces contrats, sur trois ans, passés entre l'Etat, la Région, le Département et un organisme inter-communal cherchent à utiliser le tourisme comme moteur d'un développement économique et social global et mettent en oeuvre, dans leur principe, un ensemble d'opérations d'animation, d'études et d'investissements permettant d'accroître les retombées économiques des stations de ski alpin dans le reste de la vallée.

Le contrat station-vallée du Briançonnais présente une particularité puisqu'il s'agit d'un "contrat à dominante nordique". Son programme est le suivant: "créer une zone nordique d'intérêt national correspondant à la mise en valeur optimale des potentialités du site dans le cadre d'une action de notoriété, à travers une activité touristique"; développer et diversifier les activités touristiques d'été; améliorer l'accueil et l'hébergement d'origine locale; renforcer l'unité de la zone par un réseau de transports et de liaisons; insérer le tourisme dans la vie locale; commercialiser les 3 vallées; animer; préciser et coordonner les projets de dévelop-

pement.

Mais plus qu'un programme d'ensemble, le contrat station-vallée est un cadre dans lequel chaque commune espère mettre en oeuvre des projets qui lui sont propres. En particulier, l'intérêt financier est fondamental pour les petites collectivités. L'orientation actuelle du développement des cinq communes du contrat (fondée sur le tourisme hivernal) fait de la même façon apparaître les limites d'un projet qui se veut à l'origine moteur d'un développement global.

AMBITIONS

ET CONVOITISES

La présence d'une ville de la taille de Briançon dans une association de ce type est aussi une nouveauté. Sa capacité financière devrait en faire un point d'appui pour les autres communes, mais Briançon est surtout à la recherche de liens inter-communaux plus étroits afin de réaliser certaines de ses ambitions en particulier la réalisation de liaisons avec les stations de sports d'hiver voisines, constante dans les projets de la ville. Le projet de liaison avec Montgenèvre par téléporteur ne peut être directement pris en compte par le

contrat station-vallée. Celui-ci ne prévoit pas de financer des équipements alpins aussi lourds, mais permet de mettre en place les liens entre communes, nécessaires à sa réalisation.

Briançon est surtout à la recherche de l'image de station de sports d'hiver qui lui manque, même si le contrat comprend, à plus court terme, des liaisons nordiques entre Briançon et Névache par La Vachette.

Montgenèvre a tout sacrifié à l'activité touristique et est condamné à une perpétuelle fuite en avant. Son Plan pluriannuel de développement touristique prévoit une liaison avec la station de Val Fréjus. Cette dernière a équipé de son côté le versant français en direction de Bardonnèche. D'où le projet de Montgenèvre de rejoindre le domaine skiable de cette station italienne. Le projet le plus simple implique un passage sur les territoires de la commune de Névache entre le col des Frères Mineurs et celui des Acles. Il lui faut donc l'accord du conseil municipal de Névache, pour l'instant, majoritairement hostile.

A plus court terme, le contrat station-vallée est l'occasion d'offrir une alternative "village et nature" à la station en reliant l'espace à vocation nordique de la vallée de la Clarée. Pour cela, Montgenèvre envisage

de développer le rôle touristique du hameau des Alberts. Le projet d'une liaison téléportée des Alberts à Montgenèvre permettra d'ouvrir à la clientèle de la station les équipements de fond de la vallée. La volonté d'extension et d'emprise de Montgenèvre sur l'espace de la vallée est donc très net. Face aux imposants projets de Briançon et Montgenèvre, quelle est la place des petites communes pour lesquelles une réelle solidarité inter-communale est préalable à tout projet? Névache et Val-des-Prés espèrent surtout pouvoir profiter du contrat pour améliorer leurs domaines nordiques, entreprendre quelques équipements ponctuels et réaliser des liaisons envisagées depuis longtemps. Val-des-Prés, tout en étant au centre d'un important équipement nordique, pourrait proposer une activité alpine complémentaire. Les maires se déclarent tout à fait favorables à un renforcement de la solidarité à travers ce contrat. En particulier celui de Val-des-Prés présente le contrat comme une "porte de sortie" pour la commune puisqu'il offre la possibilité de profiter de sa situation géographique (près de Montgenèvre, aux portes de Briançon et au coeur du domaine de fond de la Clarée). Ils affirment surtout que le contrat sera vraiment bénéfique s'il permet la liaison avec le domaine skiable de

Montgenèvre. C'est pourquoi les communes associées auraient préféré un contrat station-vallée de type classique, c'est-à-dire centré sur une station (seul le maire de Briançon était opposé à cette idée). Les seules inquiétudes se rapportent à une méfiance vis-à-vis de la coopération intercommunale qui dans le passé n'a guère servi les petites communes.

L'espace de la vallée est convoité comme domaine de fond et comme espace naturel complétant l'image touristique et l'équipement de Montgenèvre et de Briançon et comme zone de jonction entre stations touristiques. Il n'y a pas réellement mise en place d'une solidarité intercommunale visant un développement global qui pourrait tirer par la même occasion la vallée de l'ornière de la monoactivité touristique. Au contraire, les choix de développement des communes voisines risquent de renforcer le déséquilibre économique local en privilégiant les aménagements touristiques hivernaux.

Le contrat insiste sur la complémentarité des communes mais en réalité les différences de taille et de type de développement ne jouent pas dans le sens d'une solidarité. Chaque commune cherche à réaliser avant tout les projets que son mode de développement exige. En ce sens, le contrat favorise plus la réalisation de projets ponctuels que d'un programme d'ensemble. □

A.L.



PIERRE ET PAUL

D EPUIS "Une Soupe aux herbes sauvages", d'Emilie Carles, paru en 1978, la vallée de la Clarée n'avait pas servi de toile de fond à des projets littéraires bio et autobiographiques. Simultanément en 1984, deux livres sont venus "enrichir" la bibliothèque de la Clarée, deux livres concernant une espèce de Janus avec un visage de gendarme et un visage de bandit, une face nommée Paul Barril et une autre Pierre Conty.

Le premier est un gendarme surdoué avec un physique d'acteur, cascadeur, chef du G.I.G.N., auteur de "coups" antiterroristes, inventeur d'armes diverses. A Névache, son père était chef de la brigade de Gendarmerie.

Le second, Pierre Conty, a été surnommé par la presse à la fin de son itinéraire de soixante-huitard revenu à la terre "le fauve de Rochebesse" ou "le tueur fou de l'Ardèche". Ayant tué lors d'un hold-up raté trois personnes, il disparaît sans laisser de trace. Peut-être est-il mort, peut-être est-il passé à l'étranger, justement par cette frontière avec l'Italie que longe la commune de Névache, le village de sa grand-mère, où il venait passer les vacances scolaires et où il jouait avec le fils du gendarme, le petit Paul, Paulo.

Paul Barril a écrit ses mémoires. Un journaliste a prêté sa plume à Pierre

Conty. Pour Barril, Névache c'est l'apprentissage de la vie, des armes, de la chasse, dans "cette montagne délirante de beauté". Tir avec les chasseurs, tir le dimanche avec le douanier et les gendarmes, tir avec la petite carabine à air comprimé de l'abbé Romagne... "En ce temps-là", les années 50, bien lointaines pour Barril qui plante Névache à 1850m d'altitude et fait de L'Argentière, le poste suivant de son père, "une station climatique et de sports d'hiver", "en ce temps-là" donc le gendarme vivait comme tout le monde au village, au rythme des saisons: un peu d'agriculture, le découpage du cochon, l'affouage...

Yannick Blanc, dans son livre sur Pierre Conty voit les névachais tout autrement: "Ces Esquimauds, des indigènes superstitieux et arriérés, vivent là et portent les mêmes noms de famille depuis des siècles. En mille ans, ils ont réussi à tuer les loups qui dévoraient jusqu'aux morts enterrés dans le cimetière paroissial. Ils ont défriché assez de pâtures pour leurs bêtes et ils ont farci la montagne d'une trentaine de chapelles..."

Eugène, père de Pierre, "débarquait tous les étés dans sa glorieuse Panhard-Levassor". "Aux yeux des Vieux-Névachais, il incarnait un être mal-faisant contre lequel leur député les avait mis en garde: l'ouvrier des

ville, riche et fainéant". Un communiste, quoi! Et peut-être est-ce de cette époque que date l'habitude, dans la vallée de la Clarée, de qualifier de "communistes" ceux qui ne vivent pas comme tout le monde.

Pendant la guerre, "la vallée de la Clarée avait tout du fief pétainiste. Comme d'habitude, les Esquimauds s'étaient préoccupés de survivre. Ils avaient fait du marché noir, laissant au maire et au curé le soin de la politique".

Survivre, sans s'occuper des guerres lointaines. "En 1948, d'un seul coup, huit jeunes (s'embauchent) à la SNCF, aux douanes, et en usine à Grenoble. La Reconstruction réussissait là où l'hiver avait échoué. La vieille race des Esquimauds de Névache s'étiolait". Maurice Pons dira plus tard, parlant de la plaine, de l'ailleurs, d'au-delà du col: "Chez eux, il n'y a plus de pauvres, le soleil est à tout le monde, les rivières sont tapissées d'algues et le printemps est immense... Je passerai le col, je découvrirai d'autres saisons." □

Capitaine Barril, Missions très spéciales, Presses de la Cité, 1984.
Yannick Blanc, Les Esperados. Histoire vraie, R.Laffont, 1984.



REMONTÉES RADIOACTIVES

A LIRE

I L est dans un chalet, à 1900 mètres d'altitude, au calme, pour rédiger un travail d'astronomie. Soudain, le soir, la radio devient muette. Des grésillements inaudibles. Personne chez les Ailhaud, les plus proches voisins. Tous disparus. Du fond de la vallée monte un lourd nuage. Ranimer le feu, allumer la lampe, il faut tenir jusqu'au matin. Presqu'en temps réel notre astronome fait le bilan de sa vie conjugale et de celle de ses amis et collègues. Suivent 250 pages sur la métaphore du nuage dans la vie du couple, de l'influence de la bonne étoile sur la vie des gens. Mais les étoiles aussi ont des incompatibilités d'humour, comme les hommes elles se dévorent, se suicident. Entre temps le narrateur est la proie de terribles douleurs, tandis que monte le nuage radioactif. Et s'il fuyait, plus haut que la sale brume? Ce serait un autre roman. Le salut par la montagne. C'est peut-être ce que les Ailhaud ont fait. Mais lui, le narrateur, préfère la mort radioactive à huis-clos en ressassant sa haine des autres (1).

Comme quoi on n'est à l'abri de rien en montagne, surtout pas des nuages qui montent ou qui descendent. Et puis la frontière! Que de menaces. C'est dans cet esprit que le rapport du commissaire-enquêteur du Plan d'Occupation des Sols de Val-des-Prés recommande à

la commune de prendre un arrêté invitant "les futurs propriétaires à faire construire leur maison sur un sous-sol aux murs et dalles à épaisseurs doubles", qui "pourrait être aménagé éventuellement comme l'intérieur d'une caravane, avec des réserves adéquates..." (2).

Hugo a suivi ce conseil et stocké "dans son chalet de chasse une petite provision de denrées alimentaires et d'objets de première nécessité". Louise l'attend, lui et son épouse, partis au village. Puis, plus rien. A la radio, rien qu'un léger grésillement. Et, tout autour des montagnes, sur les alpages et les vallons, barrant le torrent, un invisible mur délimite la nouvelle biosphère dans laquelle Louise, la survivante, devra vivre, avec chien, chat et vache. Au-delà du mur, nulle vie humaine et animale qui ne soit vitrifiée, pétrifiée. Sans doute un quelconque apprenti maître du monde a-t-il essayé une arme nouvelle et s'est-il trompé quelque part. En attendant, Louise doit vivre, inventer des gestes, chasser le désespoir et lutter contre l'attendrissement pour ses souvenirs et ses compagnons animaux. Ce qui distingue ce roman d'autres histoires de solitude en montagne - comme L'Homme aux herbes de Maurice Zermatten - et des récits de science-fiction, c'est la tentative de reconstruire une autre

mémoire, un autre mode de souvenir de l'"avant", de la vie et des gens, ni regret autodestructif ni désir, une belle transparence, un optimisme calme qui repousse la peur et l'incertain (3). Dans tous les cas la guerre atomique est dans l'imagination romanesque un de ces prismes qui permet de penser l'autre.

(1). Robert Silhol, Autobiographie d'une étoile égoïste, Denoël, 1986.

(2). Rapport du commissaire enquêteur du P.O.S. de Val-des-Prés, 1985.

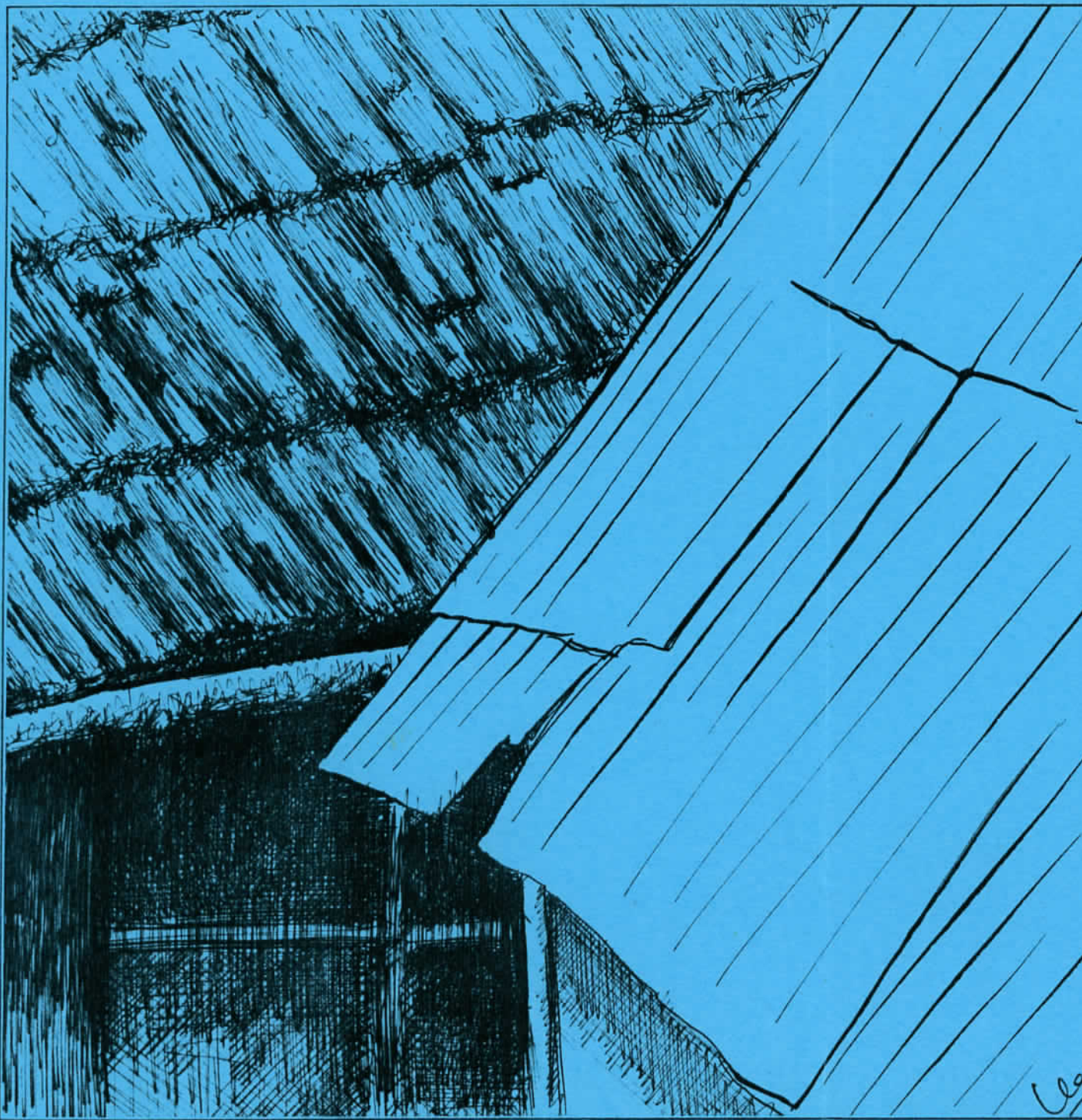
(3). Marlen Haushofer, Le Mur invisible, Actes-Sud, 1985.



L' ABEILLE alpine est particulièrement bien adaptée aux climats montagnards, c'est ce que montre Gianrenzo Dutto dans l'article "L'Ape alpina" delle valli occitane, una sottorazza da conservare" paru dans Novel Temp, n°26 (Via Roma, 27, 12020 San Peire).

Les écologistes ont toujours de beaux jours devant eux. Ils repartent, comme en 70, avec toujours autant de projets comme en témoigne leur presse: Silence, écologie, alternative, non-violence (4, rue Bodin 69001 Lyon).

Tennis, football, cyclisme: le printemps et l'été ont été chauds. Pour tous ceux qui se sont sentis à un moment un peu étouffé il est temps de lire Quel Corps? et son dernier numéro sur les sociologies du sport: analyses des institutions, pratiques et discours sportifs; figures sportives de la mort, souffrance, esprit guerrier (n°30 31, juin 1986. Adresse: 28, avenue Herbillon 94160 Saint-Mandé.



TRANSHUMANCES 23

La Clarée, de part et d'autre	
Patchwork de la vallée	1
La maîtrise du développement	2-6
Le développement touristique	7-8
L'agriculture	9-10
Les finances communales	11
Micro-centrales	12
La maîtrise du foncier	12
Le contrat station-vallée	13-14
Deux fantômes dans la Clarée	14-15
Radioactivité en montagne	16

Les dessins des couvertures ainsi que ceux des pages 14 et 15 sont de Claire Colmet Daâge. Ceux des pages 4 et 10 sont de Frédéric Simon.

Transhumances, revue saisonnière, paraît deux fois l'an. Elle est publiée par l'association du même nom dont l'adresse est: Le Rosier Val-des-Prés 05100 Briançon. Dépôt légal à parution. Directeur de la publication: René Siestrunck. Comité de rédaction: Luc Marchello, Marc Pascal, René Siestrunck.

Imprimerie: Imprim'vite, 26 bis, rue de Valserres 05000 Gap.

ISSN: 0182-3108

Abonnements: pour 4 numéros, 35 francs
soutien, 100 francs

CCP 247 38 D Marseille